

RÉSISTANCES



N° : 60 Janvier-Février 2016 - Journal du Collectif des Privés d'Emploi et Précaires, 9 Place Guy Môquet 69120 VAULX-EN-VELIN

Permanences: Lundi et Jeudi de 9h30 à 11h15 devant les Pôle Emploi de Vaulx-en-Velin et Meyzieu – Jeudi de 15h30 à 18h et samedi de 9h30 à 12h au local du Collectif .
Tel: 04 37 45 09 93 - mail: ccollectifvaudois@sfr.fr

« On a voté (ou non) et puis après . . . ? »

Quels liens entre les victimes des attentats terroristes à Paris et « l'état de guerre » décrété par VALLS et HOLLANDE, quels liens entre les élections régionales (avec des forts taux de votes F.N. et surtout des forts taux d'abstention) et la situation des privé(e)s d'emploi et précaires, et le sort que nous réservent gouvernement, patronat et Pole Emploi ?

Avant et depuis les attentats à Paris, combien de « victimes collatérales » sous les bombardements des villes syriennes et irakiennes entraînant quelques morts chez Daesh . . . mais combien de civils innocents et combien de déportations de population ?

Et que dire de cette fausse opposition entretenue entre ces réfugié(e)s auxquels l'État verserait beaucoup d'argent (?) et les millions de chômeurs (à qui on fait payer même leur chômage !). Le futur Président WAUQUIEZ de notre Région et ancien ministre chargé de Pôle Emploi en Sarkosie ne vient-il pas de déclarer que « privés d'emploi et précaires n'étaient quand même pas sous les bombes, eux ! » Ont-ils alors le droit de se plaindre ?

Une chose est sûre : la mise en concurrence par le mensonge, la manipulation – ou pour le moins la désinformation – jouent à plein.

Et « ils » nous en ont donné – avant, pendant et dès le lendemain – la preuve : contrôles à Pole Emploi et légalisation précipitée d'une Convention UNEDIC qui était illégale, refus d'augmenter le SMIC et donc les bas salaires et allocations au nom d'une économie (le Cac 40 en danger ?) à protéger , remise en route de la casse du Droit du Travail, consensus désormais claironnant de Valls à Raffarin, Gattaz et compagnie pour « régler le problème du chômage . . . et surtout le sort des chômeurs « qu'il faut remettre, de gré ou de force, au boulot » (Brrr ... ça fait froid dans le dos !)

Le 5 décembre des milliers d'entre nous manifestaient à Paris pour refuser leurs fausses

solutions. Mais « ils » sont restés, comme d'habitude, sourds à nos justes revendications et préfèrent nous noyer de « ça va de soi, c'est normal ... » comme en Allemagne ou en Angleterre citée comme référence : 1 % les plus riches y possèdent 57 % des richesses, soit plus que les 99 % restant de la population ! Et des salarié(e)s y doivent travailler jusqu'à plus de 80 ans, faute de revenus suffisants !

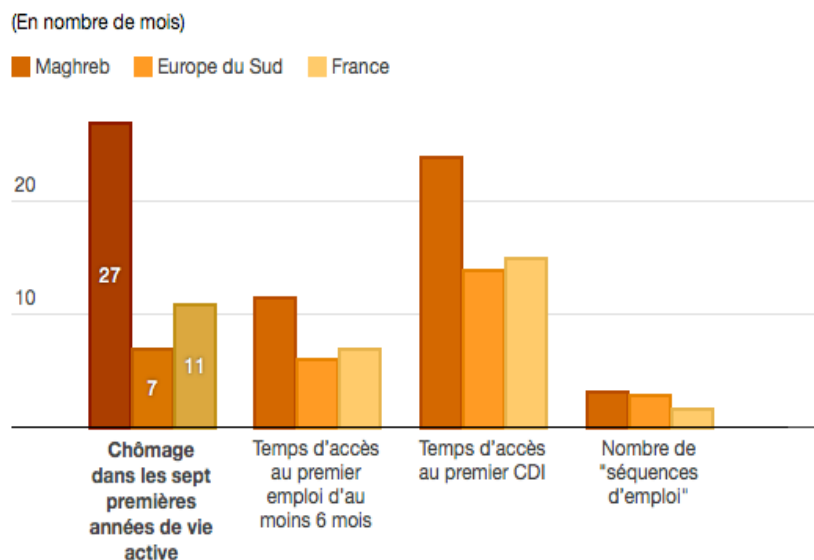
Pendant les élections Vaulx a battu les records avec le taux d'abstention le plus fort de France . **Mais comment s'intéresser à un « jeu politique » en déliquescence**, à des oppositions qui n'en sont pas vraiment, à des « promesses » qui ne concernent que de loin les difficultés que l'on vit au quotidien – et qu'on se dépêchera d'oublier dès qu'on sera élu(e) , à un spectacle où l'on est prié d'applaudir mais surtout pas de monter sur la scène ? Et en l'absence de solution, ne vaut-il pas mieux éviter coûte que coûte de cautionner le pire : **apporter son soutien à ceux qui prônent ouvertement le racisme, la « préférence nationale », la haine de l'autre ?**



LES BELLES PAROLES : « TOUS EGAUX » - « INTÉGRATION RÉUSSIE »

Au delà des belles paroles officielles une récente étude du Centre d'étude et recherche sur les qualifications (Cereq) **confirme les graves inégalités qui travaillent notre société en ce qui concerne l'Emploi**, entre des jeunes « issus de l'immigration maghrébine (les deux parents sont nés en Algérie, en Tunisie ou au Maroc) », des jeunes issus de l'immigration de l'Europe du Sud (Portugal, Espagne, Italie) , et des jeunes dont les parents sont tous deux nés en France.

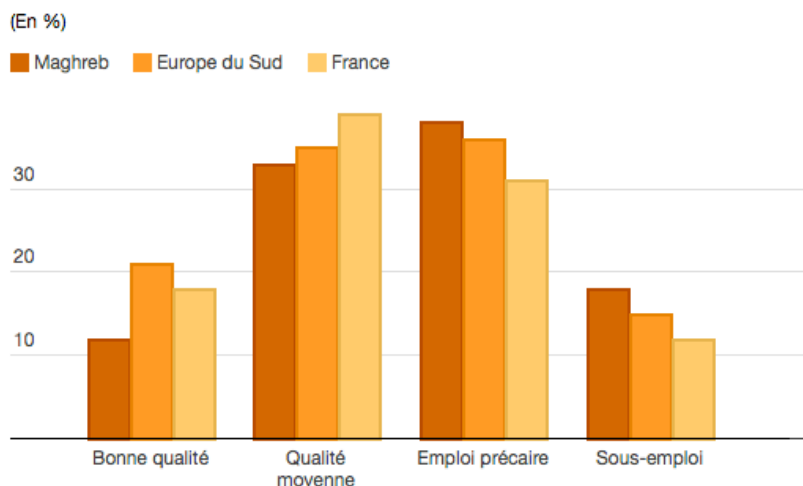
La durée d'obtention d'un emploi selon l'origine



Durant les sept premières années de vie active, les enfants d'immigrés maghrébins passent en moyenne 27 mois au chômage contre 7 ou 11 mois pour les autres.

Bien sûr il y a aussi les discriminations à l'embauche

La qualité des emplois selon l'origine



Sur-représentation des enfants d'immigrés dans les emplois précaires.

Les inégalités du départ se perpétuent

Les belles paroles ne peuvent masquer les réalités, pas plus que les invocations aux « valeurs républicaines ». **Les inégalités se creusent** (« les riches toujours plus riches, les pauvres toujours plus pauvres »), **les solidarités sont détruites. Et deux dangers nous guettent :**

- accuser ceux qui subissent ces injustices (et les refusent) plutôt que de s'attaquer à ce qui (ceux qui) les provoquent

- céder aux sirènes de ceux qui surfent sur les discriminations, sèment la haine, et fabriquent des boucs émissaires : « arabes », « islamistes », « assistés », « immigrés », « classes dangereuses »...

MANIPULATIONS : LES « CHIFFRES DU CHÔMAGE »

S'il faut en croire l'« Information » sur toutes les chaînes de télé en cette fin décembre
« Le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A baisse de 0,4 %, soit moins 15 000 ». **Et donc le « chômage baisse ?**

Pas vraiment. La catégorie A, c'est ceux qui n'ont bossé absolument aucune heure le mois précédent. Mais il y a aussi ceux qui n'ont rien pu trouver d'autre qu'un petit boulot, précaire et parfois très précaire, et qui n'ont pas le choix parce que de toute façon 90% des embauches se font désormais en CDD ou intérim. Ceux là ce sont les catégories B et C, dont la télé ne parle pas, et dont le nombre augmente : 0,9% pour la catégorie B et 1,4% pour la **Au total, il y a donc une augmentation : 5 442 500 demandeurs d'emploi supplémentaires soit plus de 0,1 % sur 1 mois (et plus 5,1 % sur 1 an).**

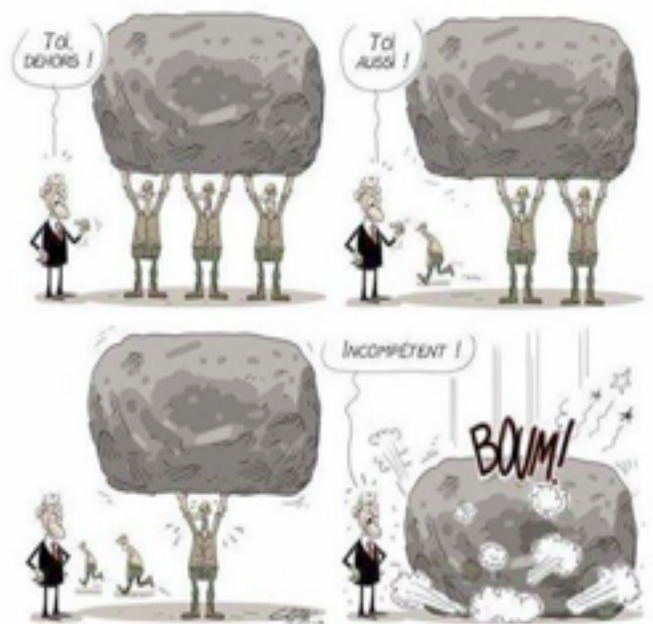
Cette manipulation est lamentable : tout le monde sait que si la catégorie A a baissé, c'est parce que beaucoup qui en faisaient partie ont trouvé (ou ont été contraints « d'accepter ») le mois suivant des « petits boulots » qui les font passer de A en B ou en C.

Mais c'est justement là que cette manipulation prend tout son sens. Elle permet d'essayer de masquer que ce qui est en cause depuis 40 ans c'est la destruction volontaire des normes légales d'emploi (CDI, 35heures, minimum SMIC), des Conventions Collectives et du Droit du Travail. Difficile alors aux salariés de s'unir pour se défendre, et opposer une résistance collective aux tentatives de destruction de leurs statut, de leurs salaires, conditions de travail, protection sociale...

A Pierrot qui nous dit que « beaucoup profitent du chômage »...

Quelle violence que des personnes vivant dans la précarité portent de tels jugements sur des personnes tout aussi précaires. Je suis sidérée, et en même temps je comprends que nous devenons otages de ce sentiment de honte transmis toujours par les contraintes et cultures imposées à soi-même, et c'est tentant de s'en défaire en le projetant sur d'autres. Alors, se protéger en rejetant la faute sur les autres pour avoir le sentiment d'exister. On parle de « ceux qui ne veulent pas travailler et profitent du système : les méchants chômeurs ». Ceux qui en fait ont décidé de résister à des emplois à flux tendu, à une précarité organisée, Ceux qui ont calculé qu'ils ne pouvaient pas se permettre ce travail qui allait les mener à moins de ressources, et qui allait leur coûter cher, car le travail coute cher à ceux qui n'y sont pas installés. Ceux qui participent par leur investissement à la survie de cette société qui doit malgré tout rester solidaire. Ceux qui ne trouvent pas de réponse dans ce que l'on leur propose. Ceux qui se sont brisés à force de combats. Ceux pour qui l'espoir demande du temps. Ceux qui ont encore leur colère et des mots, maladroits parfois, mais si vrais, pour essayer de dire. Ceux qui n'ont plus rien mais restent accrochés à leurs rêves – pour rêver il ne faut pas pointer au chômage, car ça casse les rêves et on en crève.

Le Travail vu par le MEDEF ! ...



« On a voté (ou non) et puis après . . . ? » (suite et fin)

Peut-on encore se souhaiter dans cette situation une Bonne Année 2016 si nous ne sommes pas décidés à changer sérieusement l'état des choses ? Sans doute faut-il tout reprendre à la base, face à cette société d'injustice sociale qu'on nous prétend « une Démocratie ». Mais il faut au moins pour cela :

- que chacun, à notre niveau, nous y prenions notre part et revendiquions le droit de le faire, et donc d'abord de contrôler ceux qui prétendent agir et parler en notre nom

- que nous refusions de nous laisser prendre à leur bla-bla, et à la soupe de désinformation que déversent en continu les outils qu'ils possèdent

- que chacun(e) puisse exercer une activité utile à la société et en vivre, que l'emploi ne soit donc plus une marchandise fabriquée et contrôlée par ceux qui en tirent leurs richesses et les pouvoirs qui vont avec.

UN PEU DE BEURRE DANS LES ÉPINARDS ? (et de problèmes pour faire valoir ses droits ?)

RAPPEL : Avez-vous touché la « prime de Noël ?

Cette prime, nous l'avons gagnée au cours de l'hiver 1998, par une forte mobilisation des chômeurs, et l'avons préservée depuis.

Mais attention tous ne la touchent pas !

Seuls les bénéficiaires du RSA socle, au moins depuis novembre ou décembre, sont concernés par la prime de Noël, avec un supplément éventuel pour famille.. Les bénéficiaires du RSA « complément d'activité » ne le touchent pas.

Autres bénéficiaires ? Les personnes concernées par l'allocation de solidarité spécifique (ASS), l'allocation équivalent retraite (AER), la prime forfaitaire de reprise d'activité et de l'allocation transitoire de solidarité (ATS).

Pour ces bénéficiaires, le montant attribué demeure fixe à 152,45 euros, quel que soit le nombre de personnes composant le foyer.

La prime a dû être versée par virement bancaire le 16 décembre. Si vous y avez droit, vérifiez que vous l'avez reçue. Sinon, passez nous voir.

LA PRIME D'ACTIVITÉ :

À partir du 1er janvier, elle remplacera le RSA activité (complément à un petit salaire) et la Prime pour l'emploi (crédit d'impôt).

Près de 5,6 millions d'actifs pourraient potentiellement bénéficier de la Prime d'activité.

Les demandes doivent être effectuées individuellement (à partir du 6 janvier sur les sites de la Caf (www.caf.fr) et de la Mutualité sociale agricole (www.msa.fr). Aucun formulaire papier, ni justificatif, n'est nécessaire. La Prime d'activité sera versée chaque mois à partir du 5 février.

A la différence du RSA les moins de 25 ans, ainsi que certains élèves, étudiants, stagiaires, apprentis (s'ils touchent moins de 0,78 SMIC par mois) ou chargés de famille seront également inscrits à la liste des futurs bénéficiaires. Le droit à l'éligibilité sera corrélé au niveau de ressources du foyer et contrôlé chaque année.

Le montant de la prime sera calculé individuellement, en fonction des ressources (jusqu'à 1,3 SMIC) et ne sera pas soumis à l'impôt sur le revenu.

Pour connaître le montant mensuel exact, faire une simulation sur le site : www.caf.fr

BESOIN D'INFOMATIONS POUR FAIRE RESPECTER VOS DROITS :

➔ CONTACTEZ NOUS À NOS PERMANENCES

➔ Consultez le site : WWW.recours-radiation.fr/

